



Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Versailles



Compagnie Nationale des Experts  
Judiciaires en Gestion d'Entreprise

La Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Versailles et la Compagnie Nationale des Experts Judiciaires en Gestion d'Entreprise **vous invitent à assister à la conférence-débat** qui aura lieu le

## INVITATION

**Jeudi 31 janvier 2013 à 18h00**

Sous la présidence de :

- **Monsieur Alain NUEE**, Premier président de la Cour d'appel de Versailles,
  - **Monsieur Jean-Michel HAYAT**, Président du Tribunal de grande instance de Nanterre
  - **Monsieur Yves LELIEVRE**, Président du Tribunal de commerce de Nanterre
- et en présence de nombreux Magistrats Avocats, Experts et Juristes d'entreprises sur le thème :

### **Mesures d'instruction avant tout procès** (article 145 du CPC) **et Procédure participative** (article 2062 et ss du C.civ et article 1544 et ss du CPC)

Le recours à l'article 145 du CPC, pour l'obtention d'une mesure d'instruction avant tout procès, tend à aller dans certains cas au-delà de la stricte conservation des faits ou de leur preuve, mais représente dans bien des situations, pour les demandeurs, le premier stade d'un mode opératoire de règlement des litiges.

La nouvelle procédure participative représente un mode alternatif de règlement des litiges qui place la responsabilité de la procédure entre les parties et leurs avocats, tout en ménageant la possibilité de mettre en oeuvre une mesure conventionnelle d'instruction qui pourra être, en cas d'échec, produite devant le Juge.

Nous remercions vivement

- **M. Vincent VIGNEAU**, Premier Vice-président du Tribunal de grande instance de Nanterre
  - **M. Claude DUVERNOY**, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Nanterre
  - **M. Jean-Michel ROMERO**, expert près la Cour d'appel de Versailles (gestion d'entreprises)
- d'avoir accepté, conjointement avec les personnalités qui présideront la manifestation, de présenter ces sujets d'actualité, présentation qui sera suivi d'une table ronde.

► Un cocktail suivra la réunion pour permettre de prolonger les échanges entre les participants

► La réunion aura lieu à : **au Tribunal de Grande Instance de Nanterre,**  
**179/191 ave Joliot Curie 92020 NANTERRE**  
Accès : RER A - Nanterre Préfecture

*Le parking du Tribunal sera exceptionnellement accessible sur présentation de la présente invitation*

**Georges MOUCHNINO**

Président de la Compagnie des Experts  
près la Cour d'appel de Versailles

**Pierre LOEPER**

Président de la Compagnie Nationale  
des Experts Judiciaires en Gestion d'Entreprise

### **COUPON à retourner, avec votre règlement, avant le 10 janvier 2013**

A la Compagnie des Experts – Cour d'appel de Versailles  
5, rue Carnot – 78000 VERSAILLES (Tél. 01 30 21 79 22)

### **INSCRIPTION**

M – Mme .....  
O Expert..... O Avocat ..... O .....  
O Participera... O ne participera pas - à la conférence-débat du **31.01.2013 à 18 h 00**

**au Tribunal de Grande Instance de Nanterre,**  
**179/191 ave Joliot Curie 92020 NANTERRE**

**Participation de 70.00 € par chèque, à l'ordre de la CECAV**

*Il sera délivré sur demande une attestation de présence et un reçu.*